



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE LA
LEGALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**Bureau des Installations et Travaux Réglementés pour la
Protection des Milieux**

Affaire suivie par : Rémy Lucot

Tél: 07 85 60 62 82

remy.lucot@bouches-du-rhone.gouv.fr

Marseille, le 22 juin 2023

**Avis d'organisation d'une réunion publique
relative à la demande d'autorisation environnementale formulée par la société Entreprise
Jean Lefebvre Méditerranée en vue de renouveler et d'étendre l'exploitation d'une
carrière située sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues aux lieux-dits « La Bastide
Blanche » et « Valtrède »**

Une réunion publique sera organisée sur le territoire de la commune de Châteauneuf-les-Martigues dans le cadre de **l'enquête publique ayant lieu du 7 juin 2023 au 7 juillet 2023 inclus au sujet de la demande d'autorisation environnementale déposée par la société Entreprise Jean Lefebvre Méditerranée pour l'autorisation de renouveler et d'étendre l'exploitation d'une carrière située sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues aux lieux-dits « La Bastide Blanche » et « Valtrède ».**

L'enquête publique a été autorisée par arrêté préfectoral 2023-93-A du 12 mai 2023 et a fait l'objet de la publication d'un avis du même jour consultable sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône à l'adresse suivante :

<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr>

Pour rappel, ce projet porte sur l'obtention :

- d'une autorisation Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- d'une dérogation « espèces et habitats protégés »
- d'une autorisation de défrichement
- d'une autorisation Installations, Ouvrages, Travaux ou Activités (IOTA) au titre de la loi sur l'eau.

Le périmètre d'enquête publique couvre les communes de Châteauneuf-les-Martigues, Ensues-la-Redonne, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet et Gignac-la-Nerthe.

Réunion publique

À la demande de M. Bernard GUEDJ, Commissaire enquêteur et selon les dispositions des articles L 123-13 et R123-17 du code de l'environnement, une réunion publique se tiendra :

**Le jeudi 29 juin 2023 de 18h00 à 19h30
à la Salle des Fêtes Léo Lagrange (à côté de la mairie)
24 Avenue du 4 septembre – 13220 Châteauneuf-les-Martigues.**

Cet avis sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4606>

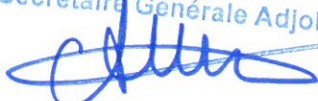
sur lequel l'ensemble du dossier est disponible et sur lequel les observations du public peuvent être portées.

Les frais d'organisation de la réunion publique sont à la charge du responsable de projet.

Cet avis sera affiché dans les lieux habituels des communes concernées par le périmètre de l'enquête publique et diffusé dans deux journaux d'annonces légales.

Marseille le 22 juin 2023

Pour le Préfet
La Secrétaire Générale Adjointe



Anne LAYBOURNE